

65, rue de Richelieu  
75002 Paris  
+33 (0)1 55 42 75 00  
[www.chartes.psl.eu](http://www.chartes.psl.eu)

**SCHÉMA PLURIANNUEL  
D'ACCESSIBILITÉ  
2026-2028  
PLAN ANNUEL 2026**

*Version du 1<sup>er</sup> janvier 2026*

## Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
Schéma pluriannuel.....	3
Plan annuel.....	3
Mise à jour.....	3
Contact.....	3
 <b>PLAN ANNUEL 2026.....</b>	 <b>4</b>
Pilotage et suivi de l'accessibilité numérique au sein de l'École.....	4
Documentation et assistance aux personnes handicapées.....	4
Formations et sensibilisation à l'accessibilité numérique.....	5
Mise en accessibilité des documents et vidéos.....	6

## INTRODUCTION

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » instaure, au titre de l'article 47, l'obligation pour les services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent d'être accessibles aux personnes handicapées.

## SCHÉMA PLURIANNUEL

La loi impose de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et conformes au RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications de l'École nationale des chartes - PSL a été publié le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.chartes.psl.eu/accessibilite-partiellement-conforme>.

## PLAN ANNUEL

Le schéma pluriannuel est accompagné de plans annuels d'action qui détaillent les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2026 associé au schéma pluriannuel 2026-2028.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2026, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

## MISE À JOUR

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version faisant référence.

MISE À JOUR	DATE
001	01/01/2026

## CONTACT

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de l'École nationale des chartes - PSL : David Fourcaud, [david.fourcaud@chartes.psl.eu](mailto:david.fourcaud@chartes.psl.eu).

Toute question doit être adressée par courriel à l'adresse ci-dessus.

## PLAN ANNUEL 2026

### PILOTAGE ET SUIVI DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE AU SEIN DE L'ÉCOLE

TYPE	ACTION	MISE EN ŒUVRE	STATUT
Schéma	Suivi et mise à jour du schéma 2026-2028		
Schéma	Suivi et mise à jour du plan 2026		
Schéma	Bilan du plan 2026		
Schéma	Élaboration du plan 2027		
Budget	Une formation est financée en 2026 : accessibilité sur InDesign (1 500€ HT)		
Organisation	Définir un référent accessibilité par service et mettre à jour la liste		
DGS	Cibler les postes clés en matière d'accessibilité numérique, en établir la liste, la communiquer à la DRH, et faire compléter les fiches de poste avec l'ajout de compétences en matière d'accessibilité numérique par les chefs de service. Ces fiches seront reprises pour les procédures de recrutement		
DGS	Recenser les personnes à former sur l'accessibilité numérique		

## DOCUMENTATION ET ASSISTANCE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

ACTION	MISE EN ŒUVRE	STATUT
<p><b>Contact pour les demandes d'assistance</b></p> <p>Tous les sites publics (hors sites web édités par la Mission projets numériques et sites web des programmes de recherche) doivent avoir un contact pour les demandes d'assistance. Indiquer les référents accessibilité du service en charge du site.</p>		
<p><b>Page accessibilité</b></p> <p>Une page accessibilité est publiée sur chaque site web public (hors sites web édités par la Mission projets numériques et sites web des programmes de recherche) avec les informations suivantes : contact, recours, lien vers le schéma pluriannuel, estimation de la date du prochain audit, documentation sur la conformité du logiciel utilisé avec l'accessibilité.</p>		

## FORMATIONS ET SENSIBILISATION À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

ACTION	PUBLIC	MISE EN ŒUVRE	STATUT
Formation Word (interne)	Personnel qui produit des documents officiels ou publiés		
Formation PPT (interne)	Personnel qui produit des documents officiels ou publiés		
Contribution site web (interne)	Contributeurs des différents sites web		
Formation InDesign	Un éditeur de l'École (ou du CTHS) se forme à l'accessibilité pour les documents InDesign et partage ses connaissances avec les autres éditeurs		

## MISE EN ACCESSIBILITÉ DES DOCUMENTS ET VIDÉOS

TYPE	ACTION	MISE EN ŒUVRE	STATUT
Recensement	Recensement des documents numériques publiés sur les sites publics et l'intranet (nombre par application et typologie)		
Recensement	Lister les documents numériques importants à rendre accessibles		
Ressource	Création d'une documentation pour rendre un document Word accessible, mise à disposition sur l'Intranet		
Ressource	Création d'une documentation pour rendre un document PPT accessible, mise à disposition sur l'Intranet		
Ressource	Création d'une documentation pour intégrer des contenus accessibles dans un site web, mise à disposition sur l'Intranet		
Mise en conformité	Documents numériques Les nouveaux documents numériques publiés sont accessibles		
Contrôle	Documents numériques Une procédure de contrôle de l'accessibilité des nouveaux documents numériques est établie (exemple : 5 documents par trimestre)		
Évaluation	Demande de devis pour la transcription et les sous-titres des vidéos des conférences		